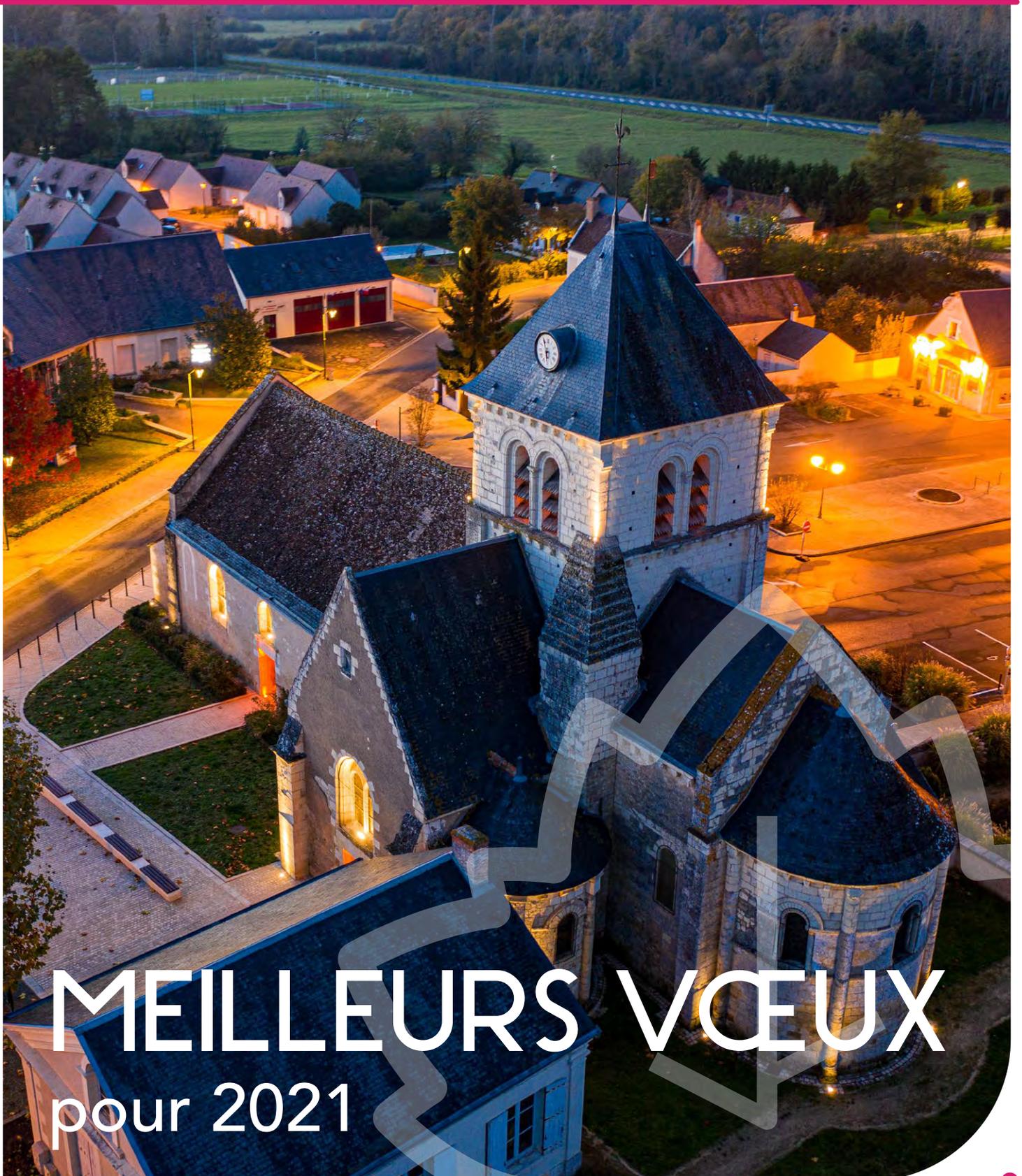


St.G.s/C
Saint-Georges-sur-Cher

#45

Bulletin Municipal
n°45 / Janvier 2021



MEILLEURS VŒUX
pour 2021

/ Sommaire

4	NOUVEAUX ÉLUS
6	NOUVEAUX VISAGES DANS LE PERSONNEL COMMUNAL
7	INFOS COMMUNALES
7	Finances
8	Grands Projets
9	Voirie
10	Bâtiments communaux
11	Urbanisme & mise en valeur du Patrimoine
13	Environnement et Cadre de Vie
16	Enfance, Jeunesse & Vie scolaire
18	Communication
19	Solidarité & Action Sociale
20	Carrefour Express : Notre nouvel épicerie de proximité
21	Eau & Assainissement
22	Nouvel Espace du Cher
23	Divagation des chiens et des chats
24	Concerts
25	ADIL / Bibliothèque
26	Brèves de la Communauté de communes Val de Cher Controis
28	ASSOCIATIONS
28	Liste des associations
29	Comité d'animation
30	L'Âge d'Or / Souffleur endormi
31	Fête de la musique et Fête des Ateliers
32	Hand Ball / Football / L'alerte
33	Tennis / Judo Club
34	Secours Populaire Français / Grand-Mères Automobiles Amicale des donneurs de sang / Association Chez Nini Un p'tit coup de pouce
35	CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Permanence des élus

Le Maire reçoit sur rendez-vous les lundis et mercredis à partir de 14 h ainsi que le samedi avant 10 h.

Les Adjoints reçoivent sur rendez-vous et tiennent une permanence le samedi matin.

Prendre rendez-vous auprès du Secrétariat de Mairie au 02 54 32 30 19

Directeur de la publication : Jacques Paoletti

Rédaction / Documentation : Sabine Martin et les membres de la Commission Communication

Conception & réalisation : Flamingo Communications / flamingo.fr

Impression : Imprimerie Médi6 / imprimeriemedi6.fr

Photos couverture et vues aériennes :

© Aurélien Charron - 4.1 Production. Reproduction interdite.

Mairie de Saint-Georges-sur-Cher

15 rue de Verdun 41400 St-Georges-sur-Cher

Tél : 02 54 32 30 19

E-mail : mairie.st.georges41@wanadoo.fr

CHERS HABITANTS,

Je ne peux commencer cet éditorial sans évoquer la crise sanitaire. Cette crise, qui en implique inévitablement d'autres - sociale, économique et environnementale - doit nous conduire à réfléchir et agir autrement :

« Solidarité », « Respect », « Proximité », « Ensemble », « Ouverture », sont les mots qui me paraissent traduire un chemin que nous devons collectivement emprunter.

L'individualisme est une impasse. Je veux remercier toutes les personnes qui ont fait preuve d'altruisme durant cette épreuve. Et elle n'est pas terminée.

A l'échelle de Saint-Georges-sur-Cher, les effets sont perceptibles à des degrés divers : pour nos commerçants et nos entreprises, pour l'organisation des services municipaux et à l'école. Je pense aussi à nos deux maisons de retraite et nous mesurons la difficulté de cette situation pour les résidents et le personnel.

Des dépenses associées à la gestion de cette crise se sont développées mais elles ne mettent pas à mal l'équilibre budgétaire. Je souhaite féliciter nos services municipaux qui ont toujours été présents pour accompagner les plus fragiles et maintenir un haut niveau de service au public.

Votre nouveau conseil municipal a donc amorcé un mandat inédit, bien complexe. Mais vos élus ont su et sauront garder le cap. Je vous remercie pour votre confiance renouvelée. Nous nous adapterons tout en étant portés par l'ambition de consolider le dynamisme de Saint-Georges-sur-Cher. L'heure n'est surtout pas à la morosité et encore moins à la frilosité.

Saint-Georges se pare d'un nouveau logo et d'une nouvelle charte graphique. Entre tradition et modernité, votre commune poursuit sa mutation. Proche de vos préoccupations quotidiennes et tournée vers un avenir dont nous sommes tous les acteurs, Saint-Georges doit aussi maintenir sa place de premier rang au sein de la Communauté de Communes du Val de Cher Controis. Sur notre territoire en effet, les enjeux économiques et liés à l'emploi sont majeurs.

Nous ne pourrons, hélas, pas nous rencontrer cette année à l'occasion des vœux de la municipalité qui sont bien-sûr annulés au regard du contexte. Mais, nous retrouverons ces moments d'échanges et de convivialité. Aussi, en attendant, restons patients et prenons soin de nous et des autres.

Paix et Santé à vous et tous vos proches.
Que cette nouvelle année nous soit plus clémente.

/ Édito



JACQUES PAOLETTI
Maire

Important

Les manifestations ou événements indiqués dans le bulletin pourront être modifiés ou annulés en fonction des mesures sanitaires en vigueur dans le cadre de la crise Covid-19.

/ Nouveaux élus

Le 15 mars 2020, à l'issue du premier tour des élections municipales, Saint Georges sur Cher a élu son Conseil Municipal au complet. Situation inédite cependant, la loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19 a repoussé au 18 mai 2020 l'entrée en fonction des nouveaux élus. C'est donc le lundi 25 mai 2020 que votre nouveau Conseil Municipal a pu enfin être installé en procédant à l'élection du Maire et des Adjoints. Le Conseil Municipal est ainsi composé :



Photo réalisée avant la crise sanitaire

- | | | | |
|--|--|---|--|
| 1 · Jacques Paoletti - Maire de Saint-Georges-sur-Cher, 1 ^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes du Val de Cher Controis , Président du NEC (Nouvel Espace du Cher), 1 ^{er} Vice-Président du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais | 5 · Véronique Daluzeau - 4 ^{ème} adjointe : Environnement et Cadre de vie, Animation locale, Devoir de mémoire | 10 · Marie Decaudain - Conseillère Municipale | 17 · Jean-Michel Jansens - Conseiller Municipal |
| 2 · Yannick Thielin - 1 ^{er} Adjoint : Proximité, Voirie, Espaces Publics, Réseaux, Vice-Président du SIAEP (Syndicat d'Eau) | 6 · Stéphane Perrault - 5 ^{ème} adjoint : Bâtiments communaux | 11 · Gilles Tailland - Conseiller Municipal | 18 · Véronique Meunier - Conseillère Municipale |
| 3 · Sabine Martin - 2 ^{ème} Adjointe : Enfance, Jeunesse et Vie Scolaire - Communication, Vice-Présidente du CCAS | 7 · Jacqueline Robin - 6 ^{ème} adjointe : Solidarités - Conseillère Communautaire | 12 · Marie-France Vidal - Conseillère Municipale | 19 · Alain Borie - Conseiller Municipal |
| 4 · Bernard Clichy - 3 ^{ème} Adjoint : Urbanisme et mise en valeur du Patrimoine | 8 · Dominique Vaillant - Conseiller Délégué aux Affaires Economiques - Conseiller Communautaire | 13 · Hervé Jouy - Conseiller Municipal | 20 · Laurent Sainson - Conseiller Municipal |
| | 9 · Gérard Cortier - Conseiller Délégué à la gestion des salles municipales | 14 · Laurence Barillet - Conseillère Municipale | 21 · Sophie Gasselin - Conseillère Municipale |
| | | 15 · Sylvie Lehoux - Conseillère Municipale | 22 · Sabrina Jaunay - Conseillère Municipale |
| | | 16 · Claudine Dupont - Conseillère Municipale | 23 · Charles Arethuse - Conseiller Municipal |

• 2020-2021 : de nouveaux visages dans le personnel communal •

L'équipe des agents communaux se compose, au 1^{er} janvier 2021, de 23 agents (5 agents au service administratif, 5 agents au service technique dont 1 apprenti, 13 agents au service scolaire et périscolaire dont 1 apprentie).

Outre le recrutement de notre policier municipal, d'autres mouvements ont été observés au sein de notre personnel communal puisque cinq agents ont fait valoir cette année leur droit à la retraite.

- André Richard, retraité depuis le 1^{er} février 2020, a longtemps parcouru la commune pour les besoins du service technique puisqu'il était en charge notamment de l'entretien de la voirie.
- Monique Bretigny, retraitée depuis le 1^{er} septembre 2020, est bien connue des enfants de l'école puisqu'en poste à la cantine, à la surveillance des garderies et à l'entretien des locaux scolaires.
- Annielle Haran, retraitée depuis le 1^{er} décembre 2020, au contact des administrés à la Mairie, a assuré le secrétariat du Maire après avoir œuvré au service urbanisme.
- Christiane Bondoneau, retraitée depuis le 1^{er} janvier 2021, également en poste à l'école. Après avoir assuré longtemps la conduite du car de ramassage scolaire, elle a ensuite assuré l'accueil à l'école et également le temps de siestes au dortoir de maternelle.

- Marie-Laure Tailland, retraitée depuis le 1^{er} janvier 2021, est aussi un visage familier pour les enfants de l'école puisqu'en poste à la cantine, à la surveillance des garderies et à l'entretien des locaux scolaires.

Les mesures sanitaires liées à l'épidémie de COVID 19 ont perturbé ces derniers départs en retraite, étape si importante dans une vie. L'au revoir a peut-être été bref, lointain (respect des distances oblige), en tout cas : pas suffisamment à la hauteur de ce qu'il aurait dû être ! La Commune les remercie infiniment pour leur dévouement, leur professionnalisme et leur souhaite une retraite heureuse !

Ces départs ont été compensés par des changements de fonction (Catherine Frein nommée Directrice des Services et Audrey Gouineau nommée Coordinatrice Pôle Enfance) ou des augmentations de temps de travail de collègues ou remplacés par les arrivées ou nominations suivantes :

- au service technique : Cyrille Charlot
- au service urbanisme / voirie / cimetière : Estelle Lelièvre
- à l'école : Fabienne Mary, Stéphanie Simonneau

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux agents.

La sécurité de tous est une priorité du mandat 2020-2026. Ainsi Michaël Duterte vient d'être recruté comme policier municipal. Il prendra ses fonctions le 1^{er} février prochain. Sous l'autorité directe du Maire, il exercera des missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique. Il appliquera et assurera le respect des pouvoirs de police du Maire. Michaël Duterte interviendra également sur la commune de Chissay-en-Touraine, dans le cadre d'une mise à disposition.

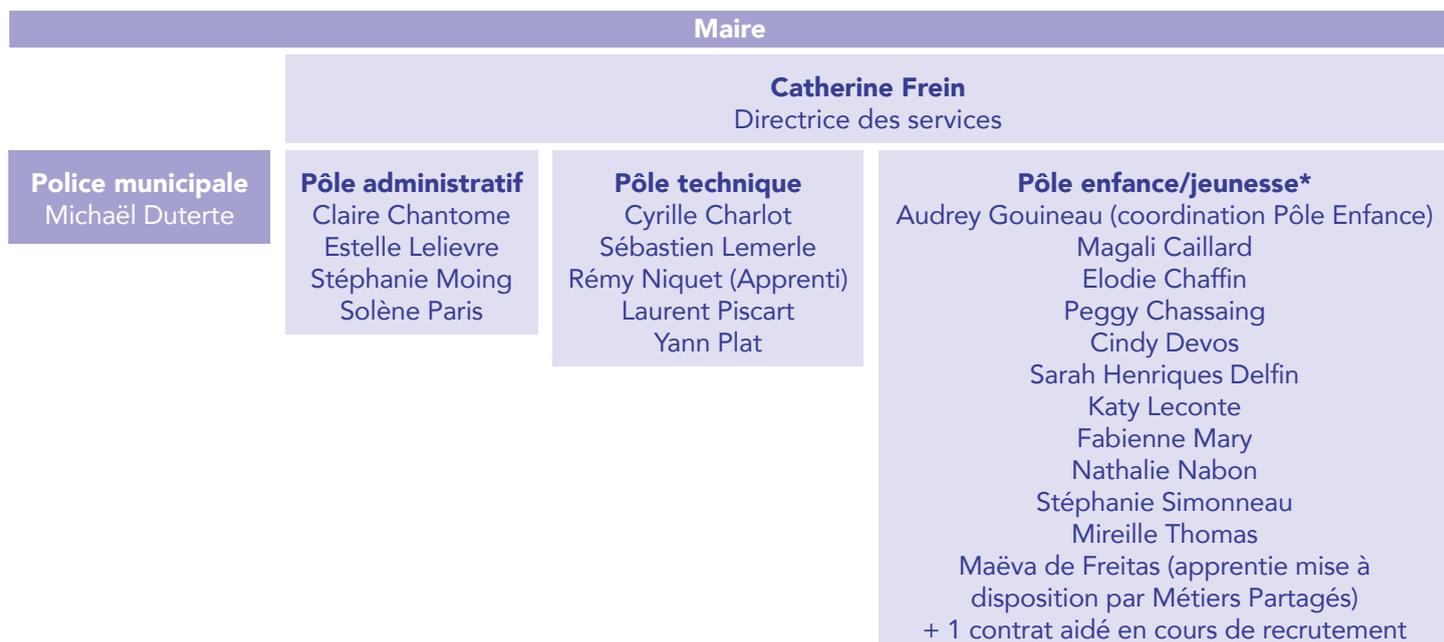


Michaël Duterte
policier municipal

Sa volonté : « **assurer une relation de proximité avec la population en agissant directement sur le terrain** ».

Son objectif : « **prévenir tout incident en assurant une surveillance visible sur la voie publique** ».

ORGANIGRAMME DES SERVICES



* les agents intervenant à l'Accueil de Loisirs sont « mis à disposition » de la Communauté de Communes Val de Cher Controis

• Infos communales •

FINANCES

La Commission Budget et Finances est composée de Yannick Thielin, Dominique Vaillant, Claudine Dupont, Sylvie Lehoux, Gérard Cortier, Gilles Tailland. Son rapporteur est Jacques Paoletti. La commission propose au vote du Conseil Municipal les différents budgets de la Commune (commune, logements locatifs et commerces). Elle se réunit au moins 2 fois par an, pour l'analyse du budget primitif puis des résultats de clôture (compte administratif). La Commission assure le suivi de la prospective financière pour s'assurer de la capacité de la municipalité à financer les projets envisagés. En fonction, les investissements sont ajustés, soit dans leur montant, soit dans leur temporalité.

La situation de la commune à fin 2019 a été très favorable (voir résultats du compte administratif 2019). Elle nous donne des marges de manœuvre pour financer nos projets. Toutefois, les incertitudes actuelles, entre réforme de la fiscalité locale et incidences de la crise sanitaire, nous conduisent à hiérarchiser nos investissements.

Nous devons donc calibrer nos dépenses en fonction de nos capacités financières d'aujourd'hui et de demain. Ainsi, nous nous efforçons, avec notre bureau d'études financières PIM d'élaborer une stratégie financière pour les

années à venir. Pour poursuivre nos efforts d'investissements (500 k€ en moyenne chaque année), nous devons impérativement maîtriser nos charges de gestion. L'embauche d'un policier municipal, l'augmentation des dépenses de fonctionnement pour l'entretien de notre voirie, les effets financiers de la crise sanitaire, les recettes fiscales incertaines, sont autant d'éléments qui contrarient notre épargne de gestion.

Nous devons donc rester prudents, tout en poursuivant une dynamique d'investissements utiles pour notre commune. L'équilibre est complexe, mais il doit être tenu.

Résultat de clôture du Compte Administratif 2019 de la commune (hors budgets annexes et autonome)

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	1 652 904,98 €	2 752 907,68 €
RECETTES	3 105 690,75 €	2 220 836,58 €

dont
147 738,70 € Remboursement du capital de la dette
1 578 199,73 € Rénovation du hall sportif

dont
66 509,03 € FCTVA et **1 600 000 €** Emprunts

ZOOM sur les recettes et dépenses de fonctionnement du budget principal 2019

Recettes de fonctionnement 2019 (blocs principaux)

	MONTANT
IMPOTS ET TAXES	1 043 187,99 €
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	831 169,54 €
AUTRES REVENUS (produits des services, domaine, vente, produits exceptionnels, divers ...)	1 231 333,22 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 105 690,75 €

1,9 années C'est la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette totale de la commune si cette dernière consacrait l'intégralité de son autofinancement à rembourser cette dette. On considère qu'une commune est très bien gérée si cette durée est inférieure à 12 ans.

12 % habitation et **20 % foncier** : les taux de la fiscalité locale sont inférieurs à ceux observés pour des communes de même strate de population sur le territoire de la Communauté de communes Val de Cher Controis.

935 000 € Montant d'un don reçu par la commune, qui permettra d'assurer le financement d'un investissement structurant.

Dépenses de fonctionnement 2019 (blocs principaux)

	MONTANT
CHARGES A CARACTERE GENERAL Énergie (chauffage, éclairage ...), prestation de services (cantine, piscine ...), entretien bâtiments, réseaux, fournitures ...	624 688,00 €
CHARGES DE PERSONNEL / ELUS	729 234,07 €
CHARGES DE GESTION Service incendie et secours, intérêts d'emprunts, subventions d'équilibre des budgets annexes, subventions aux associations	298 982,91 €
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 652 904,98 €

44 % Les dépenses de personnel représentent moins de la moitié des dépenses totales de fonctionnement. La moyenne pour des communes de même strate de population s'établit le plus souvent à 55 %.

GRANDS PROJETS



La Commission Grands Projets est composée de tout le Conseil Municipal. Elle peut s'adjoindre des personnes qualifiées (architecte, bureau d'étude...) Elle travaille sur les grands projets envisagés sur toute la période du mandat (Halle Couverte, requalification de la rue du Général de Gaulle...etc.).

Au-delà de ses missions quotidiennes, la municipalité travaille aussi à la faisabilité d'un certain nombre de projets d'investissement.

Ainsi, un plan pluriannuel d'investissement pour les opérations de voirie a été mis en œuvre avec le bureau d'études Arcamzo. Il permet à la municipalité de disposer d'une feuille de route pour les prochaines années. Les opérations prioritaires sont hiérarchisées et chiffrées.

Il y a tant à faire sur notre voirie. Une enveloppe annuelle supplémentaire de 100.000 € sera ainsi prévue pour améliorer l'état de nos routes. C'est une priorité.

Toujours sur le sujet de la voirie, un premier travail a été réalisé avec le bureau d'études Geoplus sur la requalification de l'axe routier central (rue du Général de Gaulle et rue Marcel Bisault). Cette longue et large ligne droite doit faire l'objet d'une réflexion globale qui intègre les enjeux de sécurisation, d'embellissement et d'accessibilité.

Le deuxième sujet concerne la construction d'un nouvel équipement structurant avec la Halle Couverte en centre

bourg. Nous devons poursuivre le développement de Saint-Georges-sur-Cher, investir pour son avenir, investir pour les entreprises locales, investir pour que cette halle puisse consolider et développer l'offre commerciale qui va en avoir besoin, et l'offre culturelle et festive en centre-bourg.

Notre commune est en mouvement. Elle n'a pas vocation à devenir une simple commune dortoir, où rien ne se passerait. Le contexte actuel est une donnée que nous devons intégrer, avec sérieux et responsabilité. Mais il ne doit surtout pas nous conduire à un excès de frilosité. L'animation commerciale, associative, culturelle et festive est une composante essentielle de la vie communale pour que chacun puisse y trouver sa place.

Le projet de la Halle Couverte fait écho à cet objectif, au même titre que la rénovation du gymnase réalisée l'année dernière par exemple. Le cabinet d'architecture CAU Albertini a été retenu pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre, en lien étroit avec l'Architecte des Bâtiments de France. La Halle disposera d'une structure métallique légère et moderne.

• Infos communales •

VOIRIE



La Commission Voirie est composée de : Yannick Thielin (Rapporteur), Laurence Barillet, Marie Decaudain, Gérard Cortier, Jean-Michel Janssens, Hervé Jouy, Gilles Tailland. La commission se réunit régulièrement pour réfléchir et statuer sur les travaux et projets à entreprendre. Entretien et rénovation des chemins et routes, réparation ou rénovation de points d'éclairages, remplacement des poteaux incendie...

Chaque année, la commune engage des dépenses liées à l'entretien de la voirie.

En 2020, les couches de roulement en enrobé du chemin du Prieuré et de la rue des Amandiers ont été refaites à neuf (près de 45 000 € TTC).

Le nouveau camion poids lourds du service Voirie a été livré. Il nous

permet de réaliser des prestations intéressantes, comme le calage de rives par exemple. Nous avons retenu l'offre du concessionnaire DAF pour un montant de 88 140 € TTC. En matière de sécurité incendie, nous avons remplacé trois poteaux incendie pour un montant de 5 462 € TTC. Nous compléterons et moderniserons chaque année le parc. Enfin, l'éclairage public a été étendu

sur la rue de Verdun, afin de sécuriser l'entrée du bourg depuis la Route Départementale 976. Au printemps 2020, quatre nouveaux lampadaires à LED ont ainsi été installés.

Pour 2021, c'est une enveloppe annuelle supplémentaire de 100 000 € qui sera affectée à l'entretien de notre voirie.



Pour une meilleure visibilité et une plus grande sécurité sur les routes

Les arbres, haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereux pour la sécurité en diminuant la visibilité et le passage des usagers des routes, piétons et automobilistes, mais également compromettre la sécurité et la maintenance des réseaux aériens. Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies.

Les arbres et arbustes doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 mètres. Ils doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.

Ces opérations sont à effectuer à la diligence et aux frais des propriétaires. Les branches doivent être évacuées en déchetterie (et non en décharge sauvage !) sans délai, sous peine d'amende.

Changement d'adressage pour quelques hameaux

Le déploiement de la fibre optique nécessite d'établir un plan d'adressage de la commune. Il s'agit concrètement de vérifier la dénomination de l'ensemble des voies communales publiques ou privées (rues, impasses, routes, places, chemins...), puis de procéder à la numérotation de tous les bâtis. Ainsi, les propriétés implantées dans des hameaux ou lieux-dits devront désormais avoir une adresse mentionnant « rue », « chemin », « impasse », etc... ainsi qu'un numéro. Les propriétaires concernés seront informés et disposeront d'un an pour informer leurs tiers de leur modification d'adresse.

BATIMENTS COMMUNAUX



La Commission Bâtiments Communaux est composée de Stéphane Perrault (Rapporteur), Marie Decaudain, Jacqueline Robin, Gérard Cortier, Laurent Sainson : la commune doit assurer l'entretien et la sécurité des nombreux bâtiments dont elle est propriétaire. C'est la mission de la commission de prévoir et organiser ces travaux.



La Commune dispose d'un patrimoine immobilier important : groupe scolaire, mairie, hall sportif, école de musique, dojo, salle des fêtes, commerces du centre bourg, logements locatifs, centre technique municipal, bibliothèque, et bien d'autres salles et bâtiments.

Ce patrimoine immobilier, plus ou moins âgé, nécessite d'être entretenu.

Nous avons décidé de renforcer le suivi de nos bâtiments en ayant un élu et un agent technique dédiés principalement à cette seule compétence.

D'ores et déjà, de nombreuses actions ont été coordonnées et ont permis d'apporter des réponses correctives rapides. Ainsi, un nettoyage approfondi des abords de nos commerces, de la salle des fêtes et de l'École du Gai Savoir a été opéré cet automne. De même des luminaires ont été changés à l'école et à la salle des fêtes pour mettre en place des appareils plus efficaces et moins énergivores.

D'autres interventions plus lourdes sont programmées pour les mois à venir : mise en place d'une climatisation à la salle des fêtes et à l'école maternelle, remplacement de la porte d'entrée de la bibliothèque, rénovation de la maison des « Docks du Centre » (rue du Général de Gaulle) pour réaliser trois petits logements.

Un diagnostic précis a été établi et servira de base à l'élaboration d'une programmation pluriannuelle des travaux à réaliser.

URBANISME MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

La Commission Urbanisme et Mise en Valeur du Patrimoine est composée de : Bernard Clichy (Rapporteur), Jacqueline Robin, Marie Decaudain, Claudine Dupont, Charles Arethuse, Hervé Jouy. La mission principale de la commission est d'émettre des avis sur des projets d'urbanisme et de valorisation du Patrimoine de la commune.



Bientôt de nouvelles entreprises dans la zone de l'Azuré

Concernant l'Urbanisme, le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'ancienne Communauté de Communes du Cher à la Loire) remplace l'ancien POS (Plan d'Occupation des Sols) de Saint-Georges-sur-Cher depuis le 9 décembre 2019. Ce passage du POS au PLUi nous met en conformité avec la loi Alur qui définit une très forte orientation à construire principalement dans les zones urbaines des centres-

bourgs et impose de ne plus urbaniser les secteurs des terres classées en zones agricoles et zones naturelles. C'est ainsi que vous avez pu observer le nouveau classement de certains secteurs en périphérie du bourg.

L'INSEE nous indique que la population de notre commune en 2017 est de 2.691 habitants, soit une moyenne de + 34,7 nouveaux habitants par an depuis 2010. Cette croissance

de population et le développement de la Commune impliquent un besoin de logements neufs. La moyenne des constructions neuves est de + 10,2 logements par an depuis 10 ans et 12,4 logements neufs par an depuis 20 ans. Le nouveau PLUi nous accorde une possibilité de croissance intéressante car l'objectif de construction nous permet une possibilité de 20 logements par an pendant 10 ans.

Le PLUi définit aussi plusieurs zones avec une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) : rue de la Bersilière, rue des Champs Blancs, intersection de la rue des Champs Blancs et de la route du Mesnil, site du Champ de Foire, site les Roches Ouest. Conformément à la loi, la densité de logements sur ces surfaces est en augmentation par rapport à notre historique et l'objectif est 12 logements par ha.

Le Clos de l'Azuré est l'extension de notre zone d'activités (7,5 hectares). Elle est désormais prête à accueillir de nouvelles entreprises.

• Infos communales •



Le patrimoine de notre commune est une des bases de son dynamisme. L'histoire de Saint-Georges-sur-Cher en fait partie et nous raconte la prospérité, l'envie de vivre des habitants et le développement démographique de notre Commune. L'attractivité de Saint-Georges est forte depuis longtemps.

Ce sont le Cher et les vignes sur le coteau qui dessinent nos paysages. Nous vous invitons à vous y complaire et à les faire découvrir à votre famille et à vos amis. La commune dispose de quatre parcours de petites randonnées (PR) faciles qui passent à proximité de la majorité des vigneronnes de St-Georges :

- Le sentier Patrimoine de Saint-Georges-sur-Cher et Chissay-en-Touraine raconte le Cher, la batellerie et la vie des populations qui vivaient là au bord de cette belle rivière ; 4 km aller-retour.
- La Boucle du Port de Saint-Georges : 5 km pour les sportifs et randonneurs tranquilles ; départ et retour sur l'ancien camping en passant par l'allée des sapins de Bray, la confluence du Chezelle, le chemin qui longe le Cher vers l'Est jusqu'aux dernières habitations du Port et retour en passant par les ruelles du hameau du Port.
- Le circuit des Moulins : 13 km ; Vous apprécierez le cadre du moulin du Mesnil et le moulin du Porteau. Puis, sur les 2/3 du circuit, vous avancerez



entre les parcelles de vignes où trônent fièrement les anciennes loges (ou cabanes) qui abritaient autrefois les vigneronnes pendant leurs longues journées de travail.

- Le Circuit des belles demeures : 9 km ; Vous marcherez au cœur de l'histoire de Saint-Georges en traversant les hameaux et lieux-dits de la Chaise,

la Rochette, le bois de Grateloup, les Couldraies et le gué de la Moletterie. Le Prieuré de la Chaise, les fossés de « Château Gaillard », la voie romaine sont les témoins de notre histoire. L'alternance des vignes, des autres zones agricoles et naturelles, offre des paysages variés quelle que soit la saison.

Pour illustrer l'attractivité de Saint-Georges, savez-vous que l'ancien camping enregistrait 10 000 nuitées par an dans les années 80 ? Qu'aujourd'hui, les touristes qui dorment dans notre commune représentent environ 20.000 nuitées touristiques ?

Dans l'histoire de notre Commune, le rôle de notre population est déterminant en termes d'activité économique (vins, artisans) et de santé. Parmi les Saint-Georgiens illustres, Pierre-Fidèle Bretonneau*, né le 3 avril 1778 rue du Général de Gaulle, débute comme « officier de santé » à Chenonceau. C'est alors le règne de Louis XVI et à cette époque, de nombreuses personnes meurent étouffées par une « angine maligne ». Les traitements classiques sont la saignée, les sangsues, les ventouses et les lavements ! Personne, avant lui, n'avait imaginé l'existence des bactéries et des virus. Il a écrit : « Je le répète, un germe spécial propre à chaque contagion donne naissance à chaque maladie contagieuse » C'est lui aussi, qui est le premier à pratiquer la trachéotomie encore utilisée actuellement en réanimation. Monsieur Bretonneau a innové et il est considéré comme le père de la médecine contemporaine. Nous sommes heureux que les professions de santé, bien représentées dans notre commune, participent activement au bien-être des familles et populations alentour.

**Rédigé avec la participation de Mme Brigitte Laurent-Dewaele.*

• Infos communales •

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE



La Commission Environnement et Cadre de Vie est composée de Véronique Daluzeau (Rapporteur), Laurence Barillet - Alain Borie - Sylvie Lehoux - Véronique Meunier Laurent Sainson - Marie-France Vidal.

L'objectif de la Commission est de maintenir un cadre de vie accueillant et agréable grâce à des actions orientées développement durable et de sensibilisation pour mieux vivre ensemble. Plus précisément, la Commission travaillera sur l'embellissement et le fleurissement des entrées de bourg et des lieux-dits, sensibilisera la population aux bonnes pratiques environnementales (réduction des déchets) et fleurissement individuel. Les premiers dossiers à l'étude sont la création d'une aire de sport pour adultes et d'un street workout pour les adolescents, ainsi qu'un aménagement paysager autour du City Park et des abords de la rue de Verdun. L'installation d'un second point d'apport volontaire enterré est également à l'étude.

Bientôt, le Parc de la Prairie

La Commune souhaite diversifier l'offre de loisirs sportifs et de détente pour tous les âges. Ainsi, autour du site de l'aire multisports, quatre agrès de fitness accessibles librement seront prochainement implantés, associés à un équipement de renforcement musculaire (Street Workout) pour les adolescents ou adultes.

Cet aménagement d'ensemble permettra la mise en valeur du Parc de la Prairie tout

en proposant des moments de convivialité et de rencontres inter-générationnelles. Un abri en bois sera installé pour garantir un lieu ombragé, des bancs et des tables seront également proposés. Enfin, un aménagement paysager de qualité confortera l'embellissement de ce nouvel aménagement, accessible à tous.

Le Parc de la Prairie se développera dans les années à venir. Il permettra de consolider l'attractivité et le dynamisme du centre-bourg tout en participant au bien-être de tous.

Nettoyage de Printemps



Samedi 20 mars 2021 de 9h00 à 12h00 (Rendez-vous près de l'ancien camping de Saint-Georges)* Rejoignez-nous, à l'ancien Camping, samedi 20 mars 2021 à 9h00, pour une matinée citoyenne de nettoyage organisée conjointement avec Chissay-en-Touraine.

Les Attelages de Saint-Julien nous accompagneront pour aider au transport

et à l'évacuation des déchets, tandis que le SMIEEOM (syndicat des ordures ménagères) sera présent et nous fournira les équipements (sacs poubelle, gants et benne). Nous clôturerons cette matinée par un casse-croûte offert par la commune de Chissay.

**Cette manifestation peut être annulée ou modifiée en fonction du contexte sanitaire lié à la Covid -19.*

• Infos communales •

Matinée Nature et Environnement



Le dimanche 02 mai 2021* de 09h00 à 12h30 sur la Place Bretonneau, la commune vous invite à participer à une matinée sur le thème « Nature et Environnement ».

Le but : Informer, sensibiliser et inciter à mieux respecter notre environnement et notre cadre de vie à travers des animations et des ateliers tous publics.

Autour d'un troc aux plantes (ouvert à tous), une dizaine de stands vous présenteront des animations, des ateliers, des conseils et des outils pédagogiques pour petits et grands.

Nous mettrons en valeur des initiatives en faveur de la réduction des déchets et de la protection de la nature.

Pour le troc aux plantes, nous comptons sur vous, dès le printemps, pour

préparer semis, boutures et plants que vous pourrez venir échanger. N'hésitez pas, même si vous n'avez dans votre jardin que les plantes les plus banales à partager. Ce sera également l'occasion pour vous d'échanger avec d'autres passionnés de jardinage et de découvrir de nouvelles variétés et une excellente façon de favoriser la biodiversité de votre jardin.

*Cette manifestation peut être annulée ou modifiée en fonction du contexte sanitaire lié à la Covid-19.

Opération « Fleurir ma rue »

La Commune lance une opération de fleurissement participatif à la population. En mars, elle mettra à la disposition des habitants volontaires un « kit de plantation ». Il comporte un mélange choisi de graines de plantes rustiques, peu gourmandes en eau et offrant une longue floraison estivale. (graines pieds de murs).

Une seule condition : Ce fleurissement doit obligatoirement être visible côté rue.

Ces graines pourront être semées, après désherbage par chacun, au pied des façades, des murs d'enceintes,

dans des parterres ou dans les interstices créés par les fissures de l'enrobé des trottoirs. Ainsi, avec l'opération « Fleurir ma Rue » vous embellirez votre quartier et agirez en faveur de la biodiversité. Inscriptions en Mairie dès janvier pour une distribution du kit début mars.



Un point d'apport volontaire propre : c'est tellement mieux

Durant l'été, quelques volontaires de la Commission Environnement et Cadre de Vie ont procédé au nettoyage des abords des Points d'Apport Volontaire (PAV).

Pour que notre village reste le plus propre possible, nous vous invitons à

poursuivre ce travail de propreté au quotidien. En effet, nous constatons beaucoup trop de dépôts sauvages. Nos agents communaux n'ont pas à supporter cet incivisme, ni à ramasser quotidiennement les déchets de quelques individus irrespectueux...

Un distributeur de sacs pour ramasser les déjections de votre chien

Parmi les problématiques de propreté dans notre Commune, les déjections canines représentent une nuisance importante. Il existe pourtant une solution simple : que chaque propriétaire de chien ramasse les déjections de son animal. Pour cela, nous avons décidé d'installer un premier distributeur de sacs pour déjections canines sur le

site à l'arrière des commerces, en face de l'aire de Camping-Cars.

« N'ayez pas honte : c'est mieux de l'avoir dans un sac que sous sa chaussure ! »



• Infos communales •



INFOS SMIEEOM

SMIEEOM Val-de-Cher – Informations :

☎ 02 54 75 76 66

✉ e-mail : smieeom.val2c@orange.fr

🌐 www.smieeom.fr

7 Points d'Apport Volontaire dans la commune

A la demande de la commune, pour des raisons esthétiques et pratiques, le SMIEEOM a procédé à une harmonisation des colonnes de collecte sur les sept points d'apport volontaire de la commune.

- Place Bretonneau (arrière des commerces)
- Rue du Gué de l'Arche (au Port côté ancien camping)
- Entrée parking du stade
- Rue de la Liberté (en bordure des Caves de la Tourangelle)
- Rue Clément Bayard – Cimetière
- En bordure de la Zone Artisanale
- Cabinet médical

Chaque site est composé au minimum de trois colonnes :

- Colonne bleue pour enveloppes, catalogues, journaux, magazines, prospectus
- Colonne jaune : les emballages (briques, cartonnettes, bouteilles plastiques, flacons, canettes, aérosols, barquettes métalliques etc...)
- Colonne verte : bouteilles, bocaux et pots en verre

Aide à l'acquisition d'un composteur

Depuis le 1^{er} janvier 2020 le SMIEEOM Val de Cher vous aide à l'achat d'un bac à compost, en vous proposant une subvention plafonnée à 20 €. Si le prix d'achat est inférieur à 20 €, le remboursement sera égal au montant indiqué sur la facture d'achat.

Qui peut bénéficier de cette aide ? Toute personne physique domiciliée sur le territoire du SMIEEOM. Comment bénéficier de cette aide ? Vous déposez une demande de subvention auprès du SMIEEOM, en téléchargeant le formulaire de demande ou en appelant le 02 54 75 76 66.

Toute demande doit être réalisée dans les 3 mois suivant l'achat du composteur, auprès de vendeurs professionnels. Le composteur doit être installé à l'adresse déclarée sur la demande de subvention, le SMIEEOM se réservant le droit de contrôler.

Rappel des horaires d'hiver des déchèteries

Pour les professionnels et les particuliers, le SMIEEOM propose 4 déchèteries à Montrichard, Billy, Contres, et Noyers-sur-Cher.

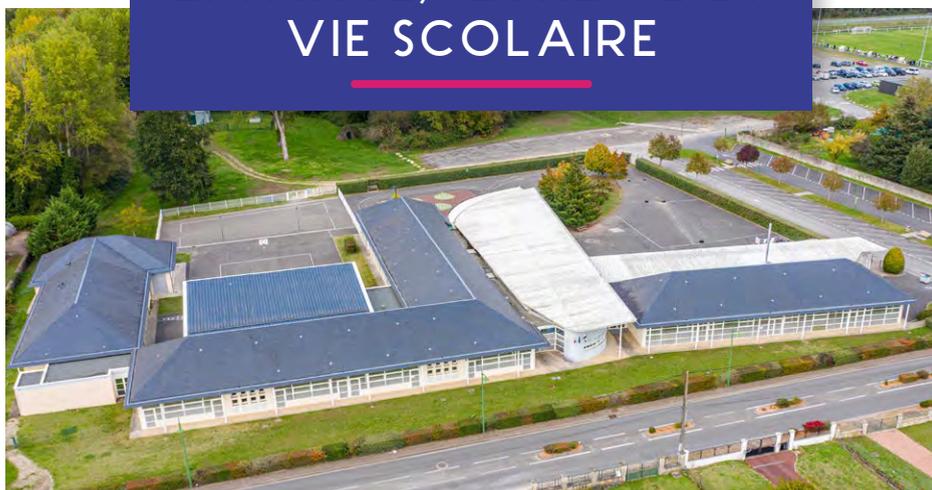
• **les lundis, mercredis, jeudis et vendredis : 8h – 12h.**

• **le samedi en continu : 8h – 16h.**

• fermeture les mardis, dimanches et jours fériés.

Dans le cadre de la crise sanitaire, l'accès aux déchèteries est conditionné au **respect de mesures barrières.**

ENFANCE, JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE



En mars 2020, alors que l'épidémie Covid-19 se propage activement, est prise la décision de fermer toutes les écoles de France. Le dispositif « la classe à la maison » se met en place : une mesure inédite qui oblige les enfants, les enseignants mais aussi les parents à s'adapter à de nouvelles façons d'apprendre « à distance », dans des conditions parfois difficiles. A St-Georges, heureusement, la plupart des familles ont pu garder le lien avec les enseignants de l'Ecole du Gai Savoir grâce à l'outil informatique dont la plupart étaient équipées.

La gestion de cette crise sanitaire a très largement mobilisé nos agents communaux travaillant à l'école. En mars, nous avons mis en place, dans l'urgence, une garderie pour les enfants des personnels soignants, garderie finalement regroupée à Montrichard pour l'ensemble du territoire. A partir du 11 mai, s'amorçait le déconfinement progressif avec une reprise en effectif réduit, puis complet à la mi-juin. Pour ce faire, une organisation lourde et contraignante pour les adultes comme pour les enfants s'est mise en place :

- Etalement des arrivées et sorties d'enfants selon les classes, récréations décalées, port du masque dès 6 ans (depuis novembre), organisation des garderies périscolaires et de la cantine en évitant de mélanger les classes ou attribution d'un bloc WC pour 2 classes pour respecter le «non brassage des enfants», gestion des repas en fonction des règles de distanciation, respect des gestes barrières, désinfections et nettoyages des locaux et matériels, lavage des mains à répétition...

Toutes ces règles sont pesantes et fastidieuses pour tous, adultes comme enfants. Mais nous avons la chance jusqu'à présent d'être épargnés à l'école par la Covid-19. Aussi, lorsque nous accompagnons nos enfants à l'école, continuons à respecter les consignes :

- port du masque obligatoire aux abords de l'école, y compris sur le parking
- ne pas pénétrer dans les bâtiments scolaires (sauf rendez-vous),
- ne pas rester en regroupement aux portails de l'école ou à l'entrée des bâtiments scolaires...

Fin d'année scolaire au frais ?

Et pour l'été prochain, si nous espérons être débarrassés de la Covid-19, nous ne sommes pas à l'abri d'un nouvel épisode caniculaire. Aussi, pour mieux supporter ces périodes de forte chaleur, nous prévoyons l'installation d'un système de climatisation dans la zone maternelle. Les classes de CM1 et CM2 quant à elles, bénéficient déjà d'un système de climatisation réversible.

La Commission Enfance, Jeunesse et Vie Scolaire est composée de : Sabine Martin (Rapporteur), Sophie Gasselin, Sabrina Jaunay, Sylvie Lehoux et Dominique Vaillant.

Son objectif est de mettre en œuvre la politique à destination des enfants et jeunes de la Commune.

La Commission veille au bon fonctionnement de l'école en lui attribuant les moyens nécessaires (bâtiments scolaires, personnel, fournitures, mobilier, restauration scolaire, garderies...). Concernant l'accueil de loisirs, le RAM (relais Assistants Maternels) ou Multi-Accueil, la commission émet des avis qu'elle remonte ensuite à la Communauté de Communes, cette dernière assurant la compétence Jeunesse.



• Infos communales •

Votre enfant est né en 2018 ? Faites-vous connaître en Mairie

L'inscription est obligatoire pour tout enfant dès ses 3 ans. La commune doit établir la liste de tous les enfants soumis à l'obligation scolaire qui habitent Saint-Georges. Afin d'organiser au mieux la rentrée de septembre 2021, si votre enfant est né en 2018, merci de vous faire connaître le plus rapidement possible auprès de Claire Chantôme en Mairie au 02 54 32 30 19.

Défibrillateur

Chaque jour, 247 enfants, une trentaine d'adultes (enseignants, personnels, intervenants) et de nombreux parents se rendent à l'école. L'école est donc un lieu de vie majeur pour la commune. Pour prévenir tout risque d'arrêt cardiaque soudain, elle est désormais dotée d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE). Il est situé à l'intérieur des bâtiments, le long du bureau de la Directrice, face à l'entrée rue Marcel Bisault. En cas d'arrêt cardiaque, la défibrillation et la réanimation cardio pulmonaire peuvent augmenter les chances de survie jusqu'à 75 %. Tout le monde peut utiliser un DAE : il suffit d'écouter les consignes qui sont données dès l'ouverture du dispositif.



On fait tout ce qu'on peut !

Le protocole sanitaire arrêté par l'Education Nationale peut laisser quelques parents dubitatifs voire critiques. Malgré tous les efforts des enseignants et agents territoriaux, il est difficile de s'adapter aux règles qui évoluent sans cesse et répondre aux besoins d'enfants tous différents. Depuis le début de la crise, dans toutes les écoles de France, des parents pointent des lacunes qui pourraient affaiblir les mesures sanitaires ou présenter des risques pour les enfants, à commencer par le port du masque ou le respect des distanciations (particulièrement difficile en milieu scolaire). Quoique l'on pense des mesures mises en place, il faut bien évaluer toute la difficulté, pour la

communauté éducative, d'assurer sa mission pédagogique sans négliger le respect des gestes sanitaires et de bien-être.

L'École doit pouvoir compter sur l'aide des parents pour rassurer les enfants. En effet, dans un climat d'insécurité permanente, ces derniers ont parfois du mal à comprendre et s'en remettent aux parents pour retrouver cette sérénité et ces repères perdus. Si la famille leur transmet ses craintes, nul doute qu'ils ne pourront se sentir bien dans l'enceinte scolaire.

Merci donc à vous, parents, de continuer à soutenir les professionnels en charge de vos enfants.



Nouveau : Création d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) est un nouveau service communautaire. Il permet aux parents avec leurs jeunes enfants de se retrouver et de partager des moments conviviaux d'échanges et de jeux dans un environnement adapté. Le LAEP est ouvert à tous, sans condition d'activité et gratuit.

Il s'installe dans les locaux des Relais Assistants Maternels communautaires situés à Montrichard Val-de-Cher, au Controis-en-Sologne, Saint-Aignan et Selles-sur-Cher. Il est animé par une professionnelle de la petite enfance et divers intervenants.

Plus d'infos au 02 54 75 25 26

• Infos communales •

COMMUNICATION

La Commission Communication est composée de : Sabine Martin (Rapporteur), Véronique Daluzeau, Marie Decaudain, Sylvie Lehoux, Marie-France Vidal et Bernard Clichy. Son rôle est d'informer la population des réalisations et projets de la commune mais aussi de communiquer toute information urgente ou essentielle.



Après 20 ans de bons et loyaux services, notre logo méritait un coup de jeune pour mieux correspondre à l'image actuelle de notre commune. L'exercice, mené par la Commission Communication avec l'aide de l'agence Flamingo, a donc consisté à symboliser deux éléments emblématiques de la commune : la vigne (avec sa feuille caractéristique) et le Cher (la rivière aux courbes harmonieuses qui « porte » notre commune) dans une

représentation moderne, dynamique, en mouvement. Certains verront aussi dans la nervure qui s'élève au milieu de la feuille le symbole des aménagements structurés de notre commune toujours en évolution...

Progressivement, nos différents supports de communication seront déclinés selon la nouvelle charte graphique. En 2021, le site internet communal sera intégralement mis à jour et relooké lui aussi.

Pour tout savoir en temps réel sur l'actualité de la Commune : différents supports sont à votre disposition

Vos parents ou voisins Saint-Georgiens sont âgés et pas toujours à l'aise avec l'utilisation de leur mobile ? Installez-leur l'application PanneauPocket et montrez-leur comment la consulter en acceptant les notifications.



PanneauPocket : Ce système simple et efficace prévient instantanément les citoyens par notification sur smartphones et tablettes des alertes et informations de la commune. Application mobile, disponible sur GooglePlay, App Store ou AppGalery

Nouveau, vous pouvez désormais consulter PanneauPocket depuis vos ordinateurs. Il vous suffit de taper **app.panneaupocket.com** dans la barre de recherche de votre navigateur et rechercher la commune de Saint-Georges-sur-Cher.

Et aussi le **Panneau lumineux d'information** devant la mairie



Site internet communal :
www.saintgeorgessurher.net



Page Facebook communale :
Mairie de Saint-Georges-sur-Cher. La seule et unique page Facebook d'infos officielles de votre commune

• Infos communales •

SOLIDARITE ET ACTION SOCIALE

Toute l'équipe du CCAS et les agents communaux se sont mobilisés pour venir en aide aux personnes vulnérables dès le début de la crise Covid. A plusieurs reprises, élus et agents communaux ont contacté ou rencontré les plus fragiles pour s'enquérir de leur état de santé ou moral et leur rappeler les services proposés par la commune :

- portage de repas à domicile,
- mise en place d'un système de courses pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer
- aide au montage des dossiers de téléassistance avec participation financière de la commune aux frais d'installation, etc...

Malheureusement, le confinement a eu raison du traditionnel repas annuel en l'honneur de nos anciens. Prévu en octobre, nous avons bien sûr dû l'annuler. Pour leur apporter cependant un peu de réconfort, un calendrier «St-Georges vue du ciel» sera offert à nos habitants de plus de 75 ans résidant dans la commune. Si vous êtes concernés et ne l'avez pas reçu courant janvier, faites-vous connaître en Mairie (Calendrier remis dans la limite des stocks disponibles).



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pour mission l'écoute, l'information, l'orientation et l'aide aux personnes en difficulté. Il est l'interlocuteur privilégié des différentes instances sociales et assure une mission de solidarité pour les citoyens de la commune en difficulté, dans le plus strict respect des règles de confidentialité. Le CCAS est un établissement public communal, autonome financièrement. Présidé de fait par le Maire, Jacques Paoletti, le CCAS est composé de membres élus et membres nommés par le Conseil Municipal : Sabine Martin (Vice-Présidente) - Sophie Gasselin - Jacqueline Robin - Dominique Vaillant - Suzanne Alves - Alain Arnoult, - Maryse Gauthier - Christiane Sauvageau.

Registre des personnes vulnérables

- Mes voisins n'ont jamais de visite et ne peuvent sortir de chez eux,
- Mes parents habitent Saint-Georges et je ne peux leur rendre visite car j'habite loin et je m'inquiète
- j'ai entendu parler d'une personne seule dont l'état se dégrade
- je rencontre moi-même des difficultés m'empêchant de pouvoir sortir faire mes courses...

Signalez à la Mairie (02 54 32 30 19) toute situation d'isolement de personnes fragiles : En cas d'alerte, le CCAS pourra prendre contact avec ces personnes ou avertir les proches si besoin.

Vivre Autonome 41

Personnes âgées ou handicapées : vous avez besoin d'un conseil pour accéder à un droit, à une prestation, à un service, à un dispositif ou encore d'un accompagnement pour réaliser vos demandes d'aides liées à votre perte d'autonomie et/ou à votre handicap, contactez le service Vivre Autonome 41 au 02.54.58.43.79
NOUVEAU : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) : faites votre

demande en ligne : Les usagers qui le souhaitent peuvent désormais déposer en ligne leur demande d'APA et ainsi suivre l'état d'avancement de la demande. Rendez-vous sur <https://services.departement41.fr/>
Pour accompagner les démarches, le service Vivre Autonome 41 met à leur disposition une hotline : 02 54 58 44 44 et une adresse e-mail : apaenligne@departement41.fr



• Infos communales •

Carrefour Express : Notre nouvel épicier de proximité



M. et Mme Requier, nos nouveaux épiciers

Moins de 6 semaines après qu'André Lancelle a baissé son rideau, notre épicerie s'offre un nouveau visage vert et blanc et renaît sous l'enseigne Carrefour Express. On y trouvera toujours de la proximité avec une touche de modernité.

Michel et Delphine Requier seront donc nos nouveaux épiciers, un métier qu'ils connaissent parfaitement. Michel Requier est déjà le gérant du Carrefour Express Place du Général de Gaulle à Montrichard. Delphine, son épouse, travaille depuis de nombreuses années dans la grande distribution en tant que responsable de caisses. « Originaire de Touraine, après de riches expériences diversifiées à Bordeaux, puis en région Centre, nous aspirons vraiment à retrouver l'ambiance d'un village générant des contacts proches et conviviaux avec nos clients ».

Une équipe de 4 personnes animera le commerce qui sera ouvert 7 jours sur 7, de 8 h à 20 h sans interruption du lundi au samedi, et de 9h à 13h le dimanche (et jours fériés). Le magasin entièrement relooké pour rentrer dans l'esprit « Carrefour Express » proposera des produits de

toutes marques dont les marques « Carrefour », mais il proposera également des produits locaux : produits frais, œufs, bières, et aussi en saison des fruits et légumes de production locale.

Côté service, Carrefour Express proposera entre autres :

- la livraison des courses à domicile (service gratuit pour 30 € minimum de courses)
- la vente et livraison des petites bouteilles de gaz,
- un service Relais-Colis
- Service Too Good To Go afin de réduire le gaspillage alimentaire : En téléchargeant l'application Too Good To Go le client visualise chaque jour des offres de produits arrivant à péremption et peut les réserver sous forme de panier, pour un coût allant jusqu'à 70 % de réduction.
- La vente des permis de pêche et même un petit rayon d'articles de pêche.

Delphine, Michel et leur équipe vous réserveront le meilleur accueil.

Le Développement économique : notre priorité

Les entreprises (artisanat, commerce, services, industrie...) qui souhaiteraient se développer ou s'implanter sur la Commune de Saint-Georges-sur-Cher peuvent être renseignées, conseillées, mises en relation avec la Communauté de Communes Val de Cher-Controis.

Elles peuvent être accompagnées dans leurs démarches en prenant contact avec Dominique Vaillant, Conseiller Délégué aux Affaires Economiques. Appeler en Mairie au 02 54 32 30 19

EAU ET ASSAINISSEMENT

1.711

c'est le nombre d'abonnés au service des Eaux pour la commune de Saint-Georges sur Cher

Travaux de remplacement de la canalisation d'eau potable

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Val de Cher (SIAEP Val de Cher) / Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération de Montrichard (SIAAM)

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la commune de Saint-Georges-sur-Cher a transféré ses compétences eau et assainissement à deux syndicats intercommunaux, le SIAEP Val-de-Cher et le SIAAM.

En effet, ces compétences, complexes techniquement et coûteuses financièrement, nécessitaient d'être mieux encadrées. Nous avons ainsi décidé de rejoindre deux syndicats qui maîtrisent parfaitement l'exercice de ces missions qui vous concernent directement, et quotidiennement.

Avant de procéder à ce transfert de compétences, la commune avait réalisé des travaux de grande ampleur :

- Raccordement du réseau d'eaux usées

à la station d'épuration du SIAAM à Chissay-en-Touraine et mises aux normes d'une grande partie du réseau collectif du Hameau du Port ;

- Renouvellement des 4 kilomètres de la canalisation principale d'eau potable (du centre bourg au château d'eau) et remplacement de 175 branchements.

Ces opérations, d'un coût cumulé de plus de 2 millions d'euros HT, ont permis d'améliorer de manière significative les services de distribution d'eau potable et de traitement des eaux usées.

A titre d'exemple, dans les périodes les plus consommatrices d'eau, la commune consommait 550m³ d'eau par jour. Depuis le remplacement de

la canalisation principale qui était très dégradée ce qui engendrait de nombreuses fuites, nous avons réduit la consommation quotidienne de 170m³ d'eau ! Le rendement du réseau d'eau est ainsi passé de 56,7 % en 2019 à 80 % en 2020.

C'est mieux pour l'environnement ! C'est mieux pour les finances !

Enfin, vous avez pu observer que la facturation de l'eau et de l'assainissement s'observe dorénavant sur un seul feuillet. En outre, il est possible de procéder à un paiement par mensualisation, ce qui simplifie grandement les opérations de facturation pour les habitants qui auront retenu cette opportunité.



SIAAM

📍 1 Rue des Fauvettes 41400 Montrichard

☎ Tel. 02.54.32.61.58

✉ Email : siaam@wanadoo.fr

⚠ Numéro d'urgence : du Vendredi 12 h au Lundi 8h00, y compris les jours fériés : 02.47.57.06.11



SIAEP VAL DE CHER

📍 1 Rue des Fauvettes 41400 Montrichard

☎ Tel. 02.54.32.07.83

✉ Email : accueil@siaepvaldecher.fr

⚠ Numéro d'urgence (24h24 – 7 j/7) : 02.54.32.07.83

NOUVEL ESPACE DU CHER

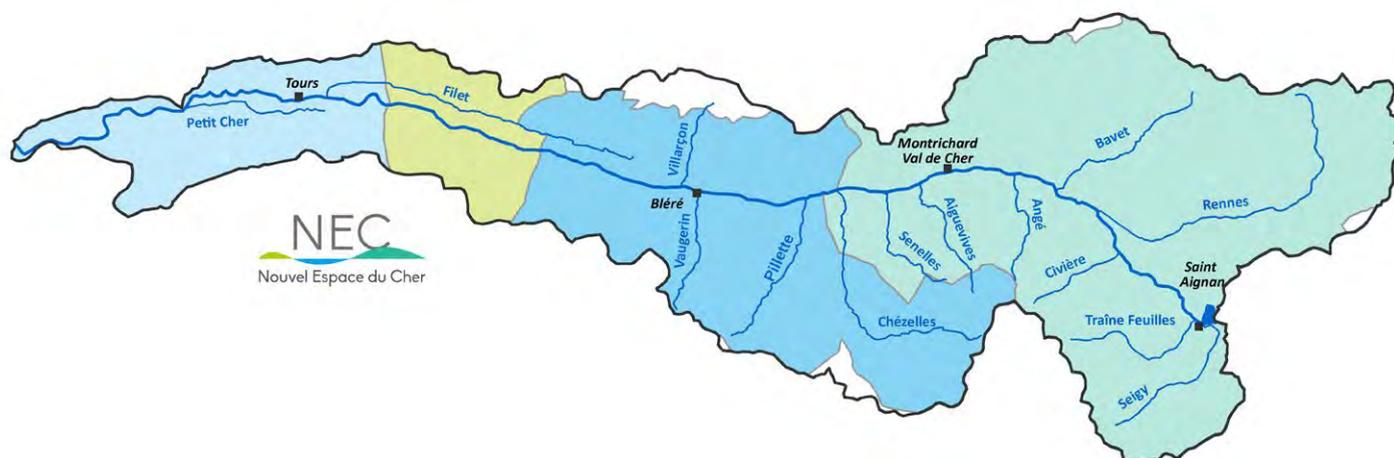
En 2020, les actions du Nouvel Espace du Cher (NEC) en faveur des rivières prennent de l'ampleur

Le NEC s'est engagé dans un programme ambitieux de restauration des milieux aquatiques. Les actions prévues de 2020 à 2022 représentent plus de 3,5 millions d'euros, et la séquence suivante, jusqu'en 2026 devrait être comparable. Ce projet est formalisé par un «Contrat territorial»

avec les co-financiers que sont l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Centre-Val de Loire, le Département d'Indre-et-Loire et le Département de Loir-et-Cher

Sur le Cher, les projets concernent surtout la continuité écologique, le NEC continuant par ailleurs à gérer la

rivière au quotidien, sur les secteurs délégués par l'Etat. Pour les affluents, si des travaux sont prévus, il s'agit d'abord d'acquiescer de la connaissance et d'élaborer les projets d'actions détaillées. Ce programme prévoit des travaux importants pour la continuité écologique au barrage de Saint-Aignan.



Deux affluents du Cher font déjà l'objet d'une attention particulière : le Bavet, avec le démarrage d'une étude visant à restaurer la continuité écologique, et la Rennes, où le NEC mène des études visant à comprendre les sécheresses intenses et répétées de ce cours d'eau. Dès 2021, une bonne partie des affluents au sud du Cher, très peu connus, feront l'objet de diagnostics approfondis. Enfin, cette année, en plus de la gestion des barrages, le NEC a renouvelé ses actions d'arrachage de Jussie comme nous avons pu le voir à Saint-Georges.



Nouvel Espace du Cher
📍 39, rue Gambetta 37150 Bléré
☎ Tel. 02.47.30.81.08
✉ Email : contact@le-nec.fr

Les collectivités membres du NEC ont fait le choix d'augmenter nettement leur participation, et donc le budget du NEC, pour mener à bien ces actions en faveur des rivières et des milieux aquatiques. 2020 fut aussi l'année de renouvellement du Conseil du NEC,

notre Maire Jacques Paoletti est ainsi devenu Président de l'Assemblée. Cette solidarité entre les territoires portera rapidement ses fruits. Et elle va même être amplifiée, le NEC prévoyant d'augmenter son périmètre d'action sur le Cher dès 2021.

AUTRES INFOS COMMUNALES



Divagation des chiens et des chats : trop, c'est trop !

Chiens et chats (comme tous animaux) sont en état de divagation lorsqu'ils se trouvent hors de la propriété de leur propriétaire, ou hors de la surveillance, du contrôle ou de la direction de celui-ci. Deux catégories de chiens échappent toutefois à cette prévention : les chiens en action de chasse et les chiens en garde du troupeau. Sujet récurrent de plaintes en Mairie : la divagation des animaux est punie

d'une contravention de 2ème classe à laquelle s'ajoutent les frais de capture ou de mise en fourrière ainsi que tous frais de réparation des dégâts causés par l'animal. Rappelons enfin aux propriétaires de chats, qu'ils sont vivement invités à faire stériliser leur animal pour éviter toute prolifération intempestive, là encore souvent source de plaintes de nos concitoyens.

Une exception à la règle : le chien de troupeau

Promeneurs, chasseurs, vététistes... restez vigilants !

Christophe Ramaugé, est éleveur de brebis à la Bergerie du Petit Maré. A trois reprises son cheptel a été victime d'une attaque de chiens errants, la dernière a eu lieu en septembre 2020.

« Ca suffit ! J'en suis à 50 brebis égorgées. Je viens donc de prendre un Cao Gado Transmontano, chien berger de protection portugais spécialement éduqué pour la protection des troupeaux ».

Ce chien, de très grande taille (jusqu'à 1,20 m au garrot et jusqu'à 100 kg) naît en bergerie et est élevé avec les brebis. Il s'apparente dès lors aux brebis et moutons et ne tolère aucun intrus sur son territoire. Christophe souhaite alerter la population : *« Le Transmontano, contrairement aux apparences, n'est pas un sympathique compagnon pataud. Il est le défenseur d'un troupeau et ne réfléchira pas avant d'attaquer si quelqu'un pénètre dans la zone de pâturage ».*

Des panneaux seront installés à proximité des enclos des troupeaux qui paissent sur toute la Commune. Prudence donc, désormais, à proximité des moutons et brebis : le chien de protection de Christophe vous surveille et pourra se montrer très dissuasif si vous enfoncez la clôture du troupeau.

Et si vous promenez votre chien, il est indispensable de le tenir en laisse !



Concert des Satin Doll Sisters

DIMANCHE 14 MARS
2021 À 15H30,

Salle des fêtes



Ce concert aurait dû avoir lieu le 8 mai dernier, à l'occasion de la célébration des 75 ans de la Libération de la Seconde Guerre Mondiale. Compte-tenu du contexte sanitaire, Nous avons dû l'annuler. Nous vous proposons de venir les applaudir le **14 mars 2021 à 15h30 à la Salle des Fêtes**. Dans les années 1940, The Andrews Sisters (groupe le plus célèbre en Amérique), un trio de jeunes filles, faisait le bonheur des militaires, se rendant en Amérique, en Afrique et en Europe, tant sur des bases militaires que dans des hôpitaux, pour reconforter tous les personnels militaires. Les vétérans de la Seconde Guerre mondiale ont forcément le souvenir des Andrews Sisters, vedettes de l'âge d'or du swing qui

venaient galvaniser le moral des troupes au front, idoles de la nation et ferventes supportrices des soldats. Profondément attirée par la période de l'âge d'or que le glamour et la féminité incarnaient, Satin décide de créer une troupe à l'image de ce célèbre groupe, les Satin Doll Sisters. Ces nouvelles Sisters nous plongent au cœur de l'Amérique des années 40 à 60. Des bals d'antan aux airs de Duke Ellington, à Pearl Harbor, elles reconfortent les troupes et nos cœurs en musique... Un spectacle musical sur fond de seconde guerre mondiale... elles vous feront swinguer et virevolter aux sons de leurs belles harmonies vocales. Entrée : 5 € – Pas de réservation

Concert de l'Ensemble Orchestral 41, 2021 : année Saint-Saëns

VENDREDI 16 AVRIL
2021 À 20H30,

Salle des fêtes

En dédiant un programme complet à Camille Saint-Saëns, l'Ensemble Orchestral 41 (EO41) commémore le centenaire de la disparition du compositeur tout en mettant en valeur le patrimoine local au travers des orgues du Loir-et-Cher et de la Région Centre-Val de Loire. Ainsi, la monumentale 3^{ème} symphonie associe le timbre de l'orgue à celui de l'orchestre symphonique et magnifie la palette sonore, notamment lors de la tonitruante entrée de l'instrument dans le dernier thème, plusieurs fois utilisé au cinéma. Sous la direction du chef d'orchestre



Claude Kesmaecker, les 50 musiciens de l'EO41 proposeront à nouveau un concert de très haute qualité, totalement dédié à Camille Saint-Saëns. Au programme :

- Danse macabre avec Violon soliste Opus 40
- Morceau de Concert avec Harpe Soliste Opus 154

- Samson et Dalila Opus 47 extrait : mon cœur s'ouvre à ta voix / Bacchanale
- Symphonie n°3 en Ut mineur avec orgue Opus 78

Prix de l'entrée 10 € pour les adultes / 7,50€ pour les mineurs (Durée du concert 1h30 avec entracte)
www.ensembleorchestral41.com

• Infos communales •

Agence départementale d'information sur le logement (ADIL)



L'Agence Départementale d'Information sur le Logement - Espace Info Énergie du Loir-et-Cher (ADIL EIE 41) vous informe, vous conseille et vous guide gratuitement et de manière neutre sur toutes les questions juridiques, techniques, financières et fiscales liées au logement et à l'énergie :

Achat d'un logement – Copropriété – Isolation – Construction – Aides financières – Chauffage – Eco-gestes Ventilation – Fiscalité – Voisinage – Location – Impayés – Energies renouvelables – Urbanisme – Eau chaude – Sanitaire –

Garanties – Habitat indigne – Adaptation d'un logement...

L'association s'adresse à tous, (propriétaires, locataires, bailleurs, jeunes à la recherche d'un logement...) sur rendez-vous au 02 54 42 10 00

En période de confinement, toute l'équipe reste mobilisée et continue de répondre par téléphone ou par mail à l'adresse adileie41@wanadoo.fr

Bibliothèque de Saint-Georges



« Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés » - Jean de La Fontaine, Fables.

En matière d'épidémies, notre actuel Corona Virus joue très « petit bras » si on le compare aux grands fléaux des temps jadis... A commencer par la vague de peste, qui, de 1347 à 1351, tua plus du tiers de la population européenne, 30

à 40 millions de personnes ! Cette vague-là, on l'a appelée « Peste Noire », tant elle terrifia les gens.

C'est à cette époque, et lors des vagues suivantes, que furent mis en place, les premiers grands dispositifs de prévention de la maladie :

- Longues et fréquentes processions religieuses, avec flagellations et invocations de Saint Roch, patron des pestiférés.
- Arrestations de sorcières, par milliers, installées sans délai sur le bûcher.
- Massacres de juifs par centaines, car soupçonnés d'empoisonner les puits...

Et aussi, et bien plus efficace :

- Confinement, en bloquant les villes par des cordons de soldats (tout habitant qui met le nez dehors est, sur le champ, abattu !!!)
- Quarantaine, tous les navires arrivant dans les ports sont isolés pendant 40 jours avant que les marins ne puissent débarquer.
- Port du masque obligatoire, mais seulement pour les médecins, masque au long bec, bourré d'herbes médicinales...
- Désinfection, en se frottant avec des éponges imbibées de vinaigre...

Vous voulez en savoir plus ?

Venez nous voir à la Bibliothèque :

Lundi et Mercredi de 15 h à 17 h, Samedi de 10 h à 12 h.

LES BRÈVES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS

Développement économique

Le maintien et le développement de l'emploi constituent les priorités majeures de la Communauté de Communes Val de Cher Controis. Les aides économiques directes aux entreprises mises en place par la Communauté de Communes s'inscrivent dans ces priorités. La Communauté de Communes souhaite soutenir l'investissement des petites entreprises significativement représentées dans son tissu économique. Pour ce faire, elle propose un dispositif d'aide à l'investissement matériel et immobilier, en complément des dispositifs du Conseil Régional Centre.

Voici l'ensemble des objectifs poursuivis par la mise en place de ces dispositifs :



- Favoriser le maintien et la création d'emploi ;
- Favoriser la création d'activités nouvelles sur le territoire, le développement et la reprise – transmission des petites entreprises ;
- Favoriser la création d'activités non présentes sur le territoire ;
- Favoriser les entreprises innovantes.

En outre, la mise en place d'un dispositif d'aide financière pour les employeurs du territoire qui recrutent un ou des apprentis représente un accompagnement fort de la Communauté de Communes. Près de 300 contrats d'apprentissage ont ainsi été accompagnés pour un montant total de plus de 700 000 euros.

Centre aquatique communautaire de Faverolles-sur-Cher

Il est actuellement fermé en raison d'importants travaux de sécurisation à réaliser : réfection complète de la casquette surplombant les bassins et mise en sécurité électrique. Plus de la moitié des machines et pompes devra

être remontée au rez-de-chaussée pour éviter de nouveaux dégâts comme en 2016 où les inondations n'avaient pas épargné le centre aquatique. Ces travaux seront également l'occasion de créer des locaux adaptés pour le personnel.

Une enveloppe de 2,8 millions d'euros y sera consacrée. Le chantier ayant débuté en août, la Communauté de Communes compte sur une réouverture de l'équipement pour la rentrée 2021.

Emploi et services

La Maison de l'Emploi communautaire, devenue Relais Services Publics en 2009, puis Maison de Services au Public en 2014, deviendra Espace France Services en 2021. Cette nouvelle labellisation signe un partenariat élargi à d'autres partenaires plus nombreux pour améliorer l'accessibilité des services publics de proximité. La MSAP (Maison de Service au Public) à Saint-Aignan

et son antenne de Selles-sur-Cher proposent déjà de nombreux services aux habitants concernant : l'emploi, la formation, l'aide administrative, les prestations sociales (CAF). D'autres services viendront donc compléter cette offre existante, tels que la CPAM, la MSA, la CARSAT, l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés), la DDFIP (impôts).

La permanence des services communautaires à la population assurée par l'actuelle MSAP a rejoint l'Espace France Services de Montrichard. Saint-Georgiens, vous pouvez vous rapprocher de ces Espaces France Services pour vous faire aider par des agents communautaires dans vos démarches administratives

• Val de Cher Controis •



Lutte contre les frelons asiatiques Le saviez-vous ?

Un dispositif d'aide développé par la Communauté de Communes Val de Cher Controis permet aux habitants du territoire de solliciter le remboursement de la destruction d'un nid de frelons asiatiques dans la limite d'un nid par an et par foyer. La prestation de destruction du nid doit être réalisée par un professionnel de la désinsectisation.

Le remboursement est accordé sur présentation d'une lettre de demande de remboursement, d'une copie de la facture acquittée mentionnant la destruction du nid et d'un relevé d'identité bancaire. Le plafond du montant de remboursement est de 120€.

Informations au : 02 54 79 15 50

Aides pour la rénovation thermique de l'habitat

La Communauté de Communes aide ses habitants à travers son programme d'amélioration de l'habitat dans le cadre de sa compétence logement.

Ainsi, vous pouvez bénéficier d'aides pour améliorer votre logement : isolation, chauffage, adaptation de la salle de bain, réhabilitation d'un logement insalubre. Selon la situation, des subventions peuvent être accordées

par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la Communauté de Communes, les Caisses de retraite, etc. Missionnée par la Communauté de Communes, Soliha accompagne les demandeurs pour les aider à concrétiser leur projet :

- Définir le programme de travaux,
- Rechercher les aides financières mobilisables,
- Accompagner dans la relation avec

les artisans choisis,

- Assister dans les démarches administratives jusqu'au paiement des subventions mobilisées.

Le dispositif est valable jusqu'en 2024 et réservé aux résidences principales. Informations au 02 54 79 77 44

Cœur de France à vélo

Les travaux de la véloroute Cœur de France à vélo se concrétiseront d'ici un an. A l'Ouest du territoire, le tracé du circuit suivra le chemin de halage de la vallée du Cher. A l'Est, les cyclistes longeront une partie des berges du Canal de Berry. Ce nouvel itinéraire complémentaire à la Loire à vélo représente un enjeu important pour le rayonnement de notre destination touristique.



Pour suivre toute l'actualité de la Communauté de Communes Val de Cher Controis, rendez-vous sur www.val2c.fr

• Associations •

Liste des associations de Saint-Georges-sur-Cher

LES DRAGONS DE ST GEORGES (Handball)

M. Fontaine Mickael 06 10 69 33 06
mickael.fontaine41@gmail.com
dragons-hb41@laposte.net
Facebook : St Georges Handball - Les Dragons

LA PLUME TOURANGELLE (Badminton)

M. Ascoet Mickael 06 10 08 58 42
laplumetourangelle.sg@gmail.com
Facebook : La Plume Tourangelle St Georges

CLUB DE TENNIS DE TABLE

M. Janssens Jean-Michel 02 54 32 66 27
mjmjanssens@orange.fr
M. Pellé Gilles 06 41 92 06 94 | gillespelle@laposte.net

USSG-FOOTBALL

M. Chauvin Jacques
M. Pinon Alexandre 06 99 79 04 45
alex.pinon41400@gmail.com
Facebook : USSG football

JUDO CLUB

M. Feyti Jérôme 06 89 02 73 76
feyti.gerome@gmail.com (ou) jcstgeorges41@gmail.com
www.judoclub-stgeorgesvaldecher.fr
Facebook : Judo Club Saint Georges Val de Cher

L'ALERTE (Gymnastique)

M. Riché Alain 06 80 21 75 97
salledegym0431@orange.fr | gym41.sportsregions.fr
Facebook : Alerte St Georges Gymnastique et Aurélie Fitness & Danse

TENNIS CLUB

M. Piron Antoine 02 54 32 75 45 / 06 28 51 99 82
M. Borie Alain 02 54 32 95 54 / 06 73 75 63 88
TCSG41@live.fr

CLUB DE TIR

M. Liarté Xavier 07 49 55 30 28
stsg41@yahoo.com (ou) ger.asso.tir@wanadoo.fr
stsg41.wixsite.com/website/

CLUB DE CHASSE

M. Lelievre Eric 06 89 34 67 10

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

M. Girard Bernard 06 77 23 57 52
b.girard908@laposte.net

ÂGE D'OR

M. Malteau Christian 06 83 40 71 65
christian.malteau@wanadoo.fr
M. Cortier Gérard 06 27 91 24 68

COMITÉ D'ANIMATION

M. Girard Pierre 02 18 09 17 90
M. Martin Daniel
M. Cortier Gérard
comiteanimationsg41@sfr.fr

LE SOUFFLEUR ENDORMI (Théâtre)

Mme Gabelotaud Martine 02 54 32 01 88
martinegabelotaud@orange.fr

LES TIMOUN (Assistants Maternelles)

Mme Chainet Marie-Caroline 06 52 61 37 83
marikabyss@gmail.com

AMICALE DES PECHEURS

M. Huet Claude 06 74 66 87 50

AMICALE DES POMPIERS

M. Pontlevoy Emmanuel 06 72 19 21 11
emmanuel.pontlevoy@orange.fr
Facebook : Amicale des Sapeurs-pompiers de Saint-Georges-sur-Cher

F.N.A.C.A

M. Bidault Jacky 02 54 32 37 40

U.N.A.C.FN

M. Desouche Jean 02 54 32 34 72

UN P'TIT COUP DE POUCE

Mme Jacquemin Monique 06 34 96 72 58
jacquemin.monique41@orange.fr
Mme Laborderie Monique 09 66 87 81 98
lbernard59@sfr.fr

ECOLEGRAM

M. Bourgoin Philippe 06 50 00 82 05
Mme Meusnier Guylaine 07-69-34-50-23
ecolegram41gmail.com
Facebook : ECOLEGRAM de Saint-Georges sur Cher

ATELIERS DE MUSIQUE

Mme Rotinat-Guignard Sandra 07 81 95 56 51
lesateliersdemusique41@gmail.com
Facebook : Les Ateliers De Musique

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

M. Arnoult Alain 06 45 81 53 53 | ama41@laposte.net

HIC SUNT LEONES (Théâtre)

M. Barbry Ulysse 06 48 52 21 36
ulysse.barbry@laposte.net

UNION COMMERCANTS ARTISANS SAINT-GEORGES (UCASG)

M. Aimont Pascal 02 54 32 30 35 | asso.ucasg@gmail.com
Facebook : ucasg | www.ucasg.fr

GRANDS-MERES AUTOMOBILES

Mme Pellerin Murielle 02 54 32 31 89 ou 07 88 15 63 75
jmpellerin@orange.fr

CHEZ NINI

Mme Marinier Sandrine 06 67 67 40 22
sandrine.marinier@icloud.com | Facebook : Chez Nini

LE SOURIRE DES RÉSIDENTS

Mme Chaillou Martine 02 47 50 44 90
mjc-chaildel@orange.fr

• Associations •

« Si Saint-Georges-sur-Cher est reconnue comme une commune dynamique et vivante, elle le doit beaucoup à sa vitalité associative. Nos nombreuses associations, culturelles, sportives, caritatives, participent quotidiennement à l'attractivité de notre commune.

En cette période très compliquée pour nos associations, nous devons être à leurs côtés, plus que jamais. Qu'elles soient garanties de notre soutien indéfectible. »

Jacques Paoletti, Maire



Comité d'animation

Malgré l'assiduité et le courage de nos bénévoles, l'année 2020 a fortement été perturbée par la crise sanitaire qui nous a touchés de plein fouet. Toutes nos manifestations ont dû être annulées les unes après les autres.

Néanmoins, le 5 Janvier, nous avons pu organiser la Randonnée de la Galette qui a remporté un vif succès avec plus de 220 participants. Ce fut une très belle journée qui a ravi petits et grands et qui s'est terminée autour d'un verre et d'une belle part de galette.

Au cas par cas, nos bénévoles, toujours soucieux de rendre service, ont participé à plusieurs événements :

- Aide au montage du barnum pour la Saint Vincent, le 25 janvier
- Installation de l'éclairage au camping, pour le feu d'artifice du 13 Juillet
- Montage du barnum pour l'inauguration du terrain de boules, le 22 août

- Aide au montage du barnum à la maison de retraite du Val Fleuri, le 28 août

Vous voyez donc que même sans manifestation, nos adhérents répondent toujours présents pour agir. Nous continuons donc nos réunions mensuelles (sauf période de confinement, bien sûr) et nous envisageons nos prochaines manifestations pour l'année 2021, en espérant que celles-ci puissent avoir lieu.

Quant à notre Assemblée Générale, elle devrait se dérouler en Janvier 2021. Dès qu'une date sera avancée, nous l'indiquerons sur les supports informatiques mis à votre disposition et, en affichage à la Mairie.

Toute personne intéressée sera la bienvenue à cette réunion. Nous acceptons également, tout nouveau bénévole.

Retrouvez en page 35 la liste des manifestations communales prévues, avec toutes les manifestations organisées par le Comité d'Animation

• Associations •

L'ÂGE D'OR



L'Année 2020 a été une année difficile pour les clubs et associations. L'Age d'Or n'a pas été épargnée.

26 Février 2020 a eu lieu à Betz-le-Château le concours de Scrabble ; Christiane Sauvageau avait été sélectionnée pour la finale nationale et le Scrabble a été remporté par Marie-France Vidal , félicitations à toutes les deux. Depuis le 14 mars, les ateliers

n'ont guère pu ouvrir. Seules la Chorale, la Gymnastique, la Rando et la Pétanque ont pu être maintenues mais à nouveau ont dû fermer en fin d'année.

Profitant des nouveaux terrains, les joueurs de pétanque ont meublé avec beaucoup d'amour et d'humour le Boulodrome. Le 22 Août, le club de pétanque a inauguré ses 12 terrains en présence de Jacques Paoletti Maire,

Yannick Thielin Adjoint, Christian Malteau Président du club de Saint-Georges et de Bernard Godineau Président de Génération Mouvement 37. Les travaux concernant la construction des terrains de boules ont été réalisés en régie par les employés du service technique communal et les joueurs de pétanque. Le coût total des fournitures s'élève à 8 700 € : (8000 € de calcaire payé par la commune et 700 € de feutre géotextile pris en charge par le club). Les traverses pour délimiter les terrains ont été offertes gracieusement par Martine Palleau (don d'une valeur d'environ 400 €). Remerciements enfin aux entreprises Laborderie-Guignard et Soret-Derisbourg ainsi qu'au Comité d'Animation et aux membres du Club de pétanque.

Les gagnants du concours inaugural du club sont :

1^{er} : James Babouin et Serge Blondeau
2^{eme} : Michel Mace et Fabrice Negre.

Merci à nos adhérents pour leur patience en attendant de nous rencontrer à nouveau en pleine forme en 2021.

SOUFFLEUR ENDORMI

Pour 2020 et étant donné les restrictions sanitaires de la COVID 19 notre troupe n'a pas pu répéter et par conséquent vous présenter son traditionnel spectacle annuel fin novembre. Le choix de notre pièce a été fait et quelques mises en scène ont quand même été ébauchées lorsque la salle de fêtes a pu être ouverte pour nos répétitions. Nous conservons cette pièce qui nous semble bien distrayante et espérons pouvoir répéter et la produire sur scène en Novembre 2021. Retrouver notre public est pour nous le plus grand espoir !



FÊTE DE LA MUSIQUE ET FÊTE DES ATELIERS



Fête des Ateliers 2019

Un week-end musical à Saint-Georges

Samedi 19 juin place Bretonneau : les Ateliers de Musique, en collaboration avec la municipalité, organisent une grande Fête de la Musique.

Et dimanche 20 juin, vous pourrez retrouver les Ateliers et tous les élèves pour leur grande fête annuelle à la salle des fêtes.

De la musique sous toutes ses formes : classique, actuelle, traditionnelle, chorale et instrumentale.

Il y en aura pour tous les goûts !

La fête débutera le samedi à 17h par un concert de chant choral assuré par la chorale « air en AIRR » dirigé par Sandra Rotinat. Vous pourrez apprécier des tubes de la chanson française allant de Piaf à Aznavour, de Niagara à Téléphone, et de Pagny à Johnny.

Suivront à 18 h les groupes de musiques actuelles des Ateliers avec des reprises de Carla Luciani, Radiohead, Hollysiz, Pink Floyd et bien d'autres encore....

A partir de 19h30 l'apéritif sera accompagné par le Bagad Kevrenn Penn ar Bed de Tours, ambiance bretonne assurée !

A 21h le groupe Ska « les Skalators » assurera le show dans une ambiance dansante et pleine d'humour suivi du groupe « KO » un groupe bien de chez nous, très rock n'roll !

Buvette et restauration sur place.

Fort de ses 190 élèves, les Ateliers de Musique avec son équipe de professeurs vous proposent de continuer

ce week-end musical à la salle des fêtes le dimanche 20 juin. L'objectif des Ateliers étant de développer la musique d'ensemble, les élèves vous présenteront un spectacle de qualité malgré une année d'enseignements perturbée par les confinements. Les élèves ont travaillé en télétravail durant toute cette période et se sont vraiment accrochés pour garder leur niveau et progresser malgré le distanciel. Ils finiront le spectacle tous ensemble avec le « Mama Sam » de M.

LES ATELIERS DE MUSIQUE
LA MUSIQUE AUTREMENT

A Saint-Georges/Cher

Fête de la musique
Samedi 19 juin place Bretonneau

Fête des ateliers
Dimanche 20 juin Salle des fêtes

Un week-end musical à Saint-Georges
organisé par les ateliers de musique avec le soutien de la municipalité

RENSEIGNEMENTS
☎ 07 81 95 56 51
lesateliersdemusique@gmail.com

• Associations •

HAND BALL



Joyeux anniversaire !
Les Dragons fêtent cette année les 10 ans de leur club de handball :
Joyeux anniversaire aux joueuses et aux joueurs de tous âges et de tous niveaux qui portent et ont porté les couleurs des Dragons,
Joyeux anniversaire à tous les bénévoles présents et passés

sans qui le club ne serait rien, à tous ceux qui s'engagent dans le bureau, dans la prise en charge des équipes, aux parents, à nos coaches.
Joyeux anniversaire à nos nombreux sponsors et à la Mairie de Saint-Georges, qui nous ont soutenus et qui continuent à le faire encore.
Joyeux anniversaire au public

qui vient sur les bancs du hall sportif pour supporter les équipes et aux fidèles qui viennent à notre traditionnelle tartiflette. Malheureusement nous ne sommes pas en mesure de maintenir la soirée prévue en janvier 2021.

À tous un grand merci et à très bientôt.

FOOTBALL

Jeunesse et féminisation à l'Union Sportive de Saint-Georges :

240 licenciés

2 équipes Seniors – Vétérans

1 équipe Seniors Féminines

Des équipes Jeunes garçons et filles

30 dirigeantes et dirigeants

Des éducateurs, 2 arbitres et 1 directeur technique

Miser sur les Jeunes, les former à la technique et aux règles du fair-play est l'une des actions fondamentales de l'USSG. C'est une opération qui s'avère gagnante car les enfants restent fidèles à leur club lors de leur progression en catégorie. Ce sont les futurs seniors de demain... Preuve en est avec les U18 qui ont participé à la coupe régionale Gambardella Crédit Agricole. Après avoir dominé Azay-Cheille et Chitenay-Cellette, nos Juniors se sont inclinés



honorablement à domicile face à Saint-Cyr sur Loire. Déclarés le « Petit Poucet » de la coupe Gambardella ils ont reçu un jeu de maillots ! Bravo à Maxime et Corentin, accompagnés de Romain, Maxime, Fred et Jean-Paul, qui les encadrent avec la supervision de

Christophe, notre directeur technique.

Cette réussite sportive est le fruit du soutien de nos partenaires et de l'implication collective des bénévoles et parents. Merci à tous !

L'ALERTE



Le club de gymnastique L'Alerte avait bien commencé l'année 2020 avec 5 équipes présentes en compétition départementale et de très bons résultats. Le retour tant attendu dans la nouvelle salle de gym a été très rapide

après la crise sanitaire. Avec de nouvelles règles sanitaires, le club a repris ses habitudes pour la gymnastique ou la danse/fitness dès le début septembre. Le fitness a eu l'opportunité de bénéficier d'autres créneaux horaires à la salle des fêtes

d'Épeigné les Bois

La section Danse « New Girly » est désormais une activité extra-scolaire bien ancrée dans la vie communale. Côté Fitness, Aurélie prépare et poste régulièrement des vidéos sur les réseaux sociaux.

• Associations •

TENNIS



Malgré cette situation bien difficile qui nous a perturbés toute l'année 2020, le tennis-club de Saint-Georges a pu continuer plus ou moins ses activités. Les cours ont été prolongés jusqu'à fin juillet et ont repris mi-septembre avec une augmentation du nombre des adhérents. Un groupe d'adultes débutants a été mis en place

le mercredi soir. Une remise de 20 % a été offerte aux renouvellements des cours pour cette nouvelle année. Notre repas raclette (réservé aux licenciés) en janvier s'est déroulé dans une superbe ambiance. Le club a organisé son premier tournoi Open sur deux semaines fin août avec environ 60 participants. Merci aux

membres du club, et notamment à Pierre-Jean, pour l'organisation et les permanences parfois jusqu'à tard dans la nuit fraîche. Notre tournoi interne simple a pu se faire juste avant le premier confinement et a vu Frédéric Meyfoot l'emporter dans une très belle finale. Côté championnat, annulation cet été et cet hiver, participation de deux équipes en vétérans avec notre numéro 1 en tête à une journée de la fin.

Côté installation, les grillages de nos deux courts extérieurs sont en train d'être changés en dur. Un éclairage leds homologué devrait suivre début d'année 2021. Merci à la municipalité pour ces investissements. Le club a acheté des bancs extérieurs, tableaux d'affichage et différents matériels pour l'amélioration des cours et tournois.

Notre soirée dansante prévue en mars dernier a été reportée au 20 mars 2021 (en fonction des mesures sanitaires en vigueur).

Merci à tous nos licenciés et membres du bureau pour leur confiance ou investissement au sein du club.

JUDO CLUB

À l'heure où paraît cet article, nous avons laissé derrière nous cette triste année 2020 marquée par la crise sanitaire et la fermeture du dojo. Nous avons, comme beaucoup d'autres, associations et commerçants, professionnels du tourisme ou de l'hôtellerie-restauration, dû prendre des décisions douloureuses comme mettre en activité partielle notre professeur, François Lecomte. Nous avons passé de nombreuses soirées avec les membres du conseil d'administration à échanger sur les stratégies à adopter pour sauver ce club qui nous – qui vous – est cher et permettre ainsi à vos enfants et à tous nos adhérents de poursuivre la pratique d'un sport exigeant mais bénéfique pour la santé physique autant que par les valeurs morales qu'il véhicule. Il faut savoir que la Fédération de Judo exige que les cours soient dispensés

par un professeur diplômé d'Etat ce qui occasionne des coûts importants mais garantit un enseignement de haute qualité. Les résultats de François Lecomte en témoignent : sa rigueur et l'accompagnement soigneux qu'il prodigue aux licenciés ont permis à nombre d'entre nous d'obtenir leur ceinture noire ; ils ont mené des enfants en compétitions régionales et nationales ou vers des « sport-étude » où ils excellent. Notre petit club peut s'enorgueillir de réussites remarquables, et ces réussites tiennent à notre engagement depuis plusieurs années autant qu'à la persévérance de François, champion de France de Judo à 14 ans, et enseignant investi auprès de ses élèves pour les hisser au meilleur d'eux-mêmes. Pour cette raison : nous tiendrons ! Et nous serons à nouveau présents pour



vous accueillir dès que la crise sanitaire nous le permettra. Nous continuerons à faire vivre notre club avec le même engagement et la même passion et nous espérons que vous serez vous aussi au rendez-vous. Nous avons besoin de vous et nos sponsors. Nous remercions ceux qui continuent cette année encore à nous soutenir pour perdurer et participer à l'animation de la vie de notre territoire. Au plaisir de vous retrouver très bientôt !

• Associations •

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Nous sommes 14 bénévoles... C'est dans une ambiance amicale et chaleureuse que nous avons tous à coeur, chaque mardi, d'aider dans le plus grand respect jusqu'à 70 personnes. Cette année encore, en partenariat avec la piscine communautaire, le Secours Populaire a pu offrir des cours de natation à plusieurs enfants pendant les vacances scolaires. Malheureusement, la situation sanitaire nous a imposé de

nouvelles contraintes. Pas de journée des enfants cet été par exemple. En revanche, nous avons pu maintenir notre habitude d'offrir un beau panier festif à chacun des bénéficiaires pour Noël. Le contexte sanitaire ne nous empêche pas de réfléchir à de nouvelles actions. En partenariat avec la Mairie, nous réfléchissons à la mise en place d'une opération « Les Jardins Solidaires » : Vous offrez le surplus de fruits ou de

légumes de vos jardins et nous les redistribuons les mardis. Une belle idée et un beau geste de solidarité ! Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce projet ...

Pour le moment, hélas, aucun don (quel qu'il soit) ne peut être accepté mais nous espérons fortement que tout finira par s'arranger. Soyons patients !

GRAND-MERES AUTOMOBILES

L'Association a vu le jour en 1957, à la Commune Libre de La Chaise. Fan des 24 Heures du Mans, Jean-Marie Pellerin (qui n'avait pas eu de grand-mère !), créa l'Association pour faire connaître l'histoire de voitures très anciennes (1905 à 1939) constituant ainsi un musée roulant avec un attrait ludique et touristique. Les adhérents

viennent de la Région Centre, mais aussi de toute la France, d'Europe et même d'Australie.

Depuis le décès de Jean-Marie, c'est sa femme Murielle qui a repris les rênes de l'Association.

Différentes sorties sont prévues en 2021 :

Dimanche 7 mars : Fête des Grands-mères

Dimanche 18 avril : Sortie de printemps
Dimanche 22 août : Commémoration des 2 Heures de la Chaise

Dimanche 12 ou 19 septembre : Course au ralenti du Vieux Montmartre

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

L'amicale remercie tous les donneurs qui, malgré les difficultés rencontrées cette année, ont fait preuve de solidarité en participant aux 5 dons de sang organisés sur la Commune. Il est possible de donner son sang à condition d'être majeur et de répondre à certains critères en matière de santé. Un entretien préalable au don de

sang permet de vérifier s'il n'y a pas de contre-indication et si le donneur a bien respecté un délai minimum entre 2 dons. Ainsi, les jeunes peuvent donner à partir de 18 ans. L'association et l'Etablissement Français du Sang comptent vivement sur eux pour augmenter les réserves de sang. En 2021, les dons auront lieu les

mercredis 10 février, 14 avril, 30 juin, les 1^{er} septembre et 03 novembre à 15 h 30 à la salle des fêtes.

Merci aussi aux personnes qui ont participé à la choucroute en février 2020. Cette année, bien entendu le contexte sanitaire nous interdit de l'organiser.

ASSOCIATION CHEZ NINI

L'association Chez Nini est née de la passion pour les animaux. Elle a vu le jour le 8 juillet 2020. A but non lucratif, l'association a pour objectif d'accueillir les animaux de ferme maltraités ou ne pouvant plus être pris en charge correctement par leurs propriétaires. L'association est implantée à Saint-Georges-sur-Cher sur un terrain de 2,5 hectares avec des aménagements variés

et adaptés au bien-être des animaux présents. Des portes ouvertes seront organisées prochainement pour faire découvrir les arrivants.

L'association fait appel aux dons tels légumes ou fruits du jardin, pain dur, céréales. Les dons financiers (déductibles des impôts) sont également acceptés.

UN P'TIT COUP DE POUCE

En raison de la crise sanitaire, notre association a dû fermer ses portes. Mais elle les rouvrira dès que la situation actuelle s'améliorera. Nous vous préviendrons de la réouverture dès que nous le pourrons. Prenez soin de vous !

Les associations non citées ne nous ont pas communiqué d'informations.

• Calendrier des manifestations •

JANVIER

- 03 Randonnée de la Galette - Comité d'Animation
- 29 Galette - FNACA

FÉVRIER

- 05 Soirée à thème - Ecolégram
- 10 Don du Sang 15 h à 19 h à la salle des fêtes
- 13 et 14 Bourse aux vêtements - Ecolégram

MARS

- 06 Soirée Football - USSG
- 13 Loto - Amicale des Pompiers
- 14 Randonnée de Printemps - Comité d'Animation
- 14 Concert Festillésime Satin Doll Sister's - Salle des Fêtes
- 20 Soirée dansante - Tennis Club
- 20 Nettoyage de Printemps (Bords du Cher)
- 27 Carnaval - Ecolégram

AVRIL

- 14 Don du Sang 15 h à 19 h à la salle des fêtes
- 16 Concert Festillésime - Ensemble Orchestral 41 - Salle des fêtes
- 18 Concert Chœur Féminin (Programme romantique) 16 h à l'église

MAI

- 01 Randonnée du Muguet - Comité d'Animation
- 02 Matinée Nature et Environnement
- 14-15-16 Tournoi national de Foot U11 Féminin

JUIN

- 05- 06 Fête des Ateliers de Musique
- 11 au 13 Gala de Danse - l'Alerte
- 19 au 20 Fête de la Musique et Fête des Ateliers de Musique
- 24 Concours de pétanque : organisé par l'Âge d'Or
- 30 Don du Sang 15 h à 19 h à la salle des fêtes

JUILLET

- 03 Fête de l'Ecole du Gai Savoir
- 11 Brocante organisée par le Comité d'Animation
- 13 Fête Nationale et feu d'artifice - Comité d'Animation
- 17 ou 24 Jour de Cher
- 17 ou 24 Concours de pétanque : organisé par l'Âge d'Or

AOUT

- 07 Randonnée Semi-nocturne - organisée par le Comité d'Animation
- 21 Concours de pétanque organisé par L'Âge d'Or

SEPTEMBRE

- 01 Don du Sang 15 h à 19 h à la salle des fêtes
- 04 Forum des Associations
- 26 Randonnée d'Automne - Comité d'Animation

OCTOBRE

- 09 Bal Trad : organisé par les Ateliers de Musique
- 16 Repas des Aînés
- 30 Soirée du Judo Club

NOVEMBRE

- 03 Don du Sang 15 h à 19 h à la salle des fêtes
- 13 Soirée anniversaire du Football : les 50 ans de l'USSG
- 26-27 et 28 Théâtre - Le Souffleur Endormi

DECEMBRE

- 05 Marché de Noël - Comité d'Animation
- 18 Gala de Danse - l'Alerte

Infos paroissiales :

Pour connaître les horaires des prochaines messes à Saint-Georges-sur-Cher, consultez le site lavieenabondance.net

Pharmacie de garde / Résogarde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche : appelez le 3237 (24h/24)

Important

Les manifestations ou événements indiqués dans le bulletin pourront être modifiés ou annulés en fonction des mesures sanitaires en vigueur dans le cadre de la crise Covid-19.



St.G.s/C
Saint-Georges-sur-Cher